



Meix-devant-Virton





MA COMMUNE – ANNUAIRE	4
MA COMMUNE – DU CÔTÉ DE NOTRE PATRIMOINE	6
Un peu d'histoire sur nos villages	6
INFORMATIONS UTILES	8
Procédure de demande pour un passeport	8
Renouvellement des permis de conduire modèle carte bancaire	8
LES FINANCES	9
Comment fonctionne une commune au niveau des finances ?	9
Les principales ressources financières communales	9
ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	10
Travaux réalisés, en cours et en projet	10
VIE CULTURELLE, SOCIALE ET SPORTIVE	15
Commémorations du 11 novembre	12
Des nouvelles de « Sax en Gaume » et de « 7 à 8 »	12
Meix'ART	13
Soutien aux clubs sportifs	14
2 ^{ème} et 3 ^{ème} place pour les épéistes du Gaumais en U20-sénior	14
La Croix-Rouge à la recherche d'animateurs bénévoles	16
CPAS – CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE	16
Fonds mazout de chauffage toujours d'actualité	16
Le service du taxi social	16
Centrale de repassage et laverie automatique	17
DU CÔTÉ DE NOS ÉCOLES	18
Création d'un verger à l'école communale de Sommethonne	18
Journée Nature	19
L'ACCUEIL DE L'ENFANCE	20
Le local des Mercredis récréatifs a fait peau neuve	20
La plaine communale de cet été 2021 en quelques chiffres	20
CréaKid's : des nouveaux ateliers créatifs	23
Appel aux parents de jeunes enfants !	23
L'ONE en mouvement : 2 nouvelles actions pour les (futures) familles	24
LES AÎNÉS	25
Voisin'âges... suite du chemin	25
Les noces de diamant et d'or	26
ENVIRONNEMENT - PROPRETE – SALUBRITE – HYGIÈNE	28
Taxe commune en matière de déchets ménagers	28
Sacs bleus PMC que peut-on y jeter ?	28
Dérèglement climatique	29
TOURISME	30
Parc Naturel de Gaume, une marque pour la Gaume	30
VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX	31

ÉDITORIAL

Que d'évènements cette année ! Non seulement la Covid prend son temps pour nous laisser tranquille mais en plus, une partie de la population belge a subi, avec les inondations, beaucoup de déboires et a tout perdu.

La situation des sans-papiers a refait surface et leur grève de la faim a rappelé leur existence dans notre société.

Lorsqu'une catastrophe survient, nous sommes tous capables de réagir et de chercher à soulager les victimes. Un bel élan de solidarité nationale s'est mis en place et fait preuve que notre humanité existe encore vraiment.

Du changement aussi au sein du Conseil communal, ainsi qu'au Collège communal. Sabine Fourniret a quitté sa place de conseillère communale pour intégrer le conseil du centre public d'action sociale. Cathelyne Hayertz quitte le CPAS et devient conseillère communale.

Pour des raisons professionnelles Marc Gilson a souhaité laisser sa place d'échevin mais reste dans le conseil. C'est Michaël Wekhuizen qui prend le relais. Les tâches sont en conséquence redistribuées.

Tout ceci ne nous a pas empêché de travailler dans l'intérêt de tous les citoyens. Vous pourrez en faire le constat tout au long de la lecture de ce bulletin communal dans lequel nous essayons de vous informer le mieux possible.

Nous devons toutefois de nouveau vous solliciter. Le virus rôde toujours. Respections donc les règles de base, comme le port du masque ou la distanciation sociale. Se faire vacciner c'est aussi vous protéger et protéger les autres.

Continuons à prendre soin les uns des autres !

Colette Andrianne, échevine



2022

La fin d'année est proche et malgré une situation sanitaire encore fragile nous nous permettons de vous souhaiter de belles fêtes remplies de moments de magie et de paix et tout le meilleur qui soit pour l'année 2022.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Administration communale
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51
FAX : 063/58 18 72



Jours et Heures d'ouverture :

Tous les matins du lundi au vendredi
de 9 h à 11 h 30
Les après-midi : des lundi, mercredi
et vendredi de 14 h à 16 h
Permanence : le jeudi de 17 h à 19 h

Directrice générale

Madame Nathalie BOLIS
nathalie.bolis@meix-devant-virton.be

Directrice financière

Madame Nadine DENIS
nadine.denis@meix-devant-virton.be

Employés d'administration

Madame Prescillia BAWIN
prescillia.bawin@meix-devant-virton.be

Monsieur Olivier BOUCHAT
olivier.bouchat@meix-devant-virton.be

Madame Chantal BUYSSE
chantale.buysse@meix-devant-virton.be

Madame Annick DELIGNERE
annick.delignere@meix-devant-virton.be

Monsieur Karl GOFFINET
karl.goffinet@meix-devant-virton.be

Monsieur Jean LEMAIRE
jean.lemaire@meix-devant-virton.be

Madame Elodie MEURISSE
elodie.meurisse@meix-devant-virton.be

Madame Cathy PERIN
cathy.perin@meix-devant-virton.be

SERVICE OUVRIER

Atelier communal, rue de Launoy, 36
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 14 81
GSM : 0496/62 12 70

Chef des travaux

Monsieur Alain GEORGES

Fontainier

Monsieur Gérard CHAMPENOIS

Ouvriers polyvalents

Monsieur Jean-Yves ANDRIANNE

Monsieur Daniel CATOT

Monsieur Yves CHEVALIER

Monsieur Cédric CONSTANTIN

Monsieur Jean-Luc COURTOIS

Monsieur Fabian DEBBAUT

Monsieur Christopher KIM

Monsieur Jean-Marie PETREMENT

Monsieur Gilles TRIBOLET

Techniciennes de surfaces

(nettoyage des bâtiments communaux)

Madame Catherine BAZZONI

Madame Monique GEORGES

Madame Victoria GOOSSE

Madame Marie-Christine HENDRICK

Madame Pascale JACQUES

Madame Carole RAYNAL

Madame Danielle TAILLANDIER

POLICE LOCALE – ZONE DE GAUME

Respect – Solidarité – Esprit de service
Rue Croix-le-Maire, 25 à 6760 VIRTON
TÉLÉPHONE : 063/60 81 30

APPEL URGENT : 101

zp.gaume.virton@police.belgium.eu

www.police.be/5299

Agents de quartier

INPP Bruno PICRY

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

(CPAS)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 15 52
FAX : 063/58 18 72



PERMANENCES

Service social

les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 11 h
le mercredi de 14 h à 16 h

Service de médiation de dettes

le jeudi de 14 h à 16 h

Directeur général

Monsieur Nicolas SCHILTZ

nicolas.schiltz@meix-devant-virton.be

Directeur financier

Monsieur Philippe DEKOKER

philippe.dekoker@messancy.be

Employée administrative

Ana APETROAIE

ana.apetroaie@meix-devant-virton.be

Assistants sociales

Madame Sophie DUCREUX

sophie.ducieux@meix-devant-virton.be

Madame Sentayehu PRESCIUTTI

sentayehu.presciutti@meix-devant-virton.be

Titres-services

(Nettoyage, lessive, repassage, ...)

Mesdames Sabrina DELPORTE, Marie-Line HAYERTZ et Sandrine SWIDERSKI

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Mercredi de 13 à 17 h
Samedi de 13 h 30 à 16 h 00

Bibliothécaire

Madame Coralie MALAISE

1 place du Tilleul, 6769 Gérouville
bibliotheque.locale.gerouville@province.
luxembourg.be

TOURISME ET

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

(stages, ateliers, expositions, soutien
aux associations, office du tourisme, ...)
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51 (commune)
ou 063/41 31 20 (CCRT)

Agent communal

Monsieur Karl GOFFINET

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE (extrascolaire)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51



Jours et Heures d'ouverture
Lundi et mardi
de 9 à 11 h 30 et de 14 à 16 h 00
et un jeudi sur deux
de 8 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 16 h

Coordinatrice de l'Accueil

Madame Audrey FRANÇOIS

atlmeix@gmail.com

Accueillantes extrascolaires

Mesdames Leyla AKIN, Martine ALLARD,
Séverine CATOT et Sandrine GATEZ

Accueillantes temps midi (hors ATL)

Leyla AKIN, Martine ALLARD,
Séverine CATOT, Sandrine GATEZ,
Monique GEORGES, Aurélie MINET et
Emilie NICOLAS

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Rue de Gérouville, 5 (1^{er} étage)
6769 Meix-devant-Virton
GSM : 0474/36 33 93



Agent ALE

Madame Roseline ANTOINE

alemeixdevantvirton@gmail.com

IN MEMORIAM



Alain Costard est parti à la retraite fin 2020 après avoir travaillé pour les services finances et l'urbanisme de la commune de Meix-devant-Virton pendant plus de vingt ans. La maladie s'est invitée chez lui et ne lui a pas donné de répit. Sans faire de bruit, Alain est parti rejoindre l'autre rive le 17 septembre 2021.

Repose en paix Alain.

NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL / CÉLÉBRITÉ LOCALE

Autrefois

Dans sa monumentale Histoire de Virton (Edition des Musées gaumais, Virton, 1998), l'auteur Joseph Michel, évoque l'histoire de la ville (dont il fut bourgmestre) des origines à 2000. En remontant au milieu du XVe siècle, fin d'une domination bourguignonne, il parle de la grande misère qui sévit alors dans les villages avoisinants. « La plupart des villages de la prévôté de Virton sont abandonnés. A Meix, il n'y demeure personne. Même situation à Robelmont, à Houdrigny et à Mathon ; il en est de même à Lus, près de Gérouville, village qui ne se repeuplera plus. A Harnoncourt, il n'y demeure que deux femmes. Chenois, Rouvroy, Musson, Dampicourt et Radru sont déserts. » (p.81)

Les causes de cette désertification sont multiples, au nombre desquelles on citera le fait que territoires et provinces appartenant à des nobles – pas question d'Etat-, passaient d'une famille à l'autre à la suite de conflits, de mariages, de partages et d'arrangements divers. Quand il y a conflit, ce qui est fréquent, la soldatesque fait irruption dans les villages, vit sur l'habitant, l'exploite, s'adonne à la violence et au viol, brûle quelquefois les maisons. C'est tellement vrai que les habitants se réfugient dans les forêts où ils demeurent parfois des semaines. A moins, comme à Meix, que la population, enfermée dans l'église, n'y périsse par la faute de Croates. Enfin l'impôt – déjà !

– réduit à rien le patrimoine des gens, à tel point que le payement en fait quelquefois, non pas en numéraire, mais d'une poule ou deux. Joseph Michel ne parle que rarement des conditions de vie aux alentours de 1450. (Les documents n'abondent pas ; on peut le deviner : le petit peuple n'intéresse personne et ne laisse pas d'archives). Cette situation n'avait pas commencé à l'époque que nous avons choisie comme terminus a quo et cela a continué pendant des siècles encore. Quand la paix revient, il faut reconstruire... jusqu'à la guerre suivante et la destruction. A cela, se sont ajoutées des épidémies comme la peste (en 1530, 1597, 1599, 1604) et le choléra qui reparaissent régulièrement, faisant de nombreuses victimes, ainsi que la disette voire la famine, comme l'atteste l'ouvrage cité plus haut : » Pour comble de malheur, l'hiver 1544-1545 fut d'une exceptionnelle rigueur. Le vin gela dans les tonneaux et se vendi à la livre. Les pauvres ne mangèrent que des fèves et du son ; de nombreux villages furent décimés par la famine. »(p.95) Dabs ces conditions précaires, non se demande comment la population a pu subsister et même augmenter, malgré la forte mortalité infantile due essentiellement au manque d'hygiène et de soins. (On peu comparer cette situation séculaire à ce qui se passe aujourd'hui dans certains pays d'Afrique.)

Telle est l'existence des populations qui passent tout à tour du pouvoir des comptes de Chiny et de quelques autres, à celui du Luxembourg, de la Bourgogne, de l'Espagne, etc. Nous serons encore français, hollandais avec d'être belges.

Les changements sont survenus à parti de la fin du XVIIIe siècle (fin de l'Ancien Régime) et au milieu du XIXe (révolution industrielle). « Si, tout au long du XVIIIe siècle, l'agriculture est stagnante, par contre, l'industrie jouit d'une grande prospérité. Les forges les plus importantes sont incontestablement celles de Berchiwé. » (p.139) La présence de forêts (qui permettent la production de charbon de bois et la découverte de minerai de fer (certes assez pauvres) favorise le développement d'une industrie qui sera prospère dans tout le pays gaumais, ainsi que le raconte Jean-Claude Delhez dans les deux

volumes qu'il a consacrés à La sidérurgie gaumaise (2005), laquelle s'est poursuivie jusque dans la seconde moitié du XXe siècle, à Musson et Halanzy. Cette prospérité a favorisé une augmentation sensible de la population. Beaucoup d'hommes, délaissant les champs, allaient travailler dans tout le bassin lorrain qui se prolongeait en France et au Luxembourg, ce qui a favorisé un réel brassage d'idées accompagné de remous sociaux... La conséquence en fut que le sud de notre province fut plus progressiste que le nord. Mais ceci est une autre histoire...



G.M.

.....

Une nouvelle vie pour le BATIMENT TOMASI

A Meix-devant-Virton, le poète et sculpteur Fernand Tomasi avait aménagé son atelier dans une ancienne scierie, pour travailler le bois, la pierre et les mots.

Nous pouvons déjà remercier le Comité Carnaval pour les heures passées au nettoyage, pour les travaux déjà réalisés et pour l'aménagement du site.

Le « Haut Fer » a une longue histoire. Jusqu'à la guerre, cette scierie débitait les troncs d'arbres des forêts voisines, actionnée par la seule force de l'eau venant d'un bief parallèle au ruisseau de la Chevratte. Quand Fernand Tomasi la racheta, ce n'était qu'un amas de ruines, souvent inondé. Il y a travaillé du marteau et des couteaux à ciseler. La sculpture était pour lui plus qu'une passion. On peut voir certaines de ses œuvres dans plusieurs villages de Lorraine et d'Ardenne, telles que l'homme-arbre d'Harnoncourt, Mélusine à Messancy, le chemin de croix de Hompré, la fontaine D'Jean Mady à Virton ou les Commères à Athus. Son œuvre la plus majestueuse se trouve à Arlon, devant le nouveau palais de justice.



Fernand TOMASI est arrivé à Meix en 1966 et est parti en 2016 pour la France. Il a vendu ce bâtiment à la Commune en 2015.

Le conseil communal a accepté de mettre l'entièreté dudit bâtiment à disposition du comité carnaval de Meix, et de prendre en charge les matières premières nécessaires aux travaux de rafraîchissement que ce groupement local très actif sur le territoire communal, s'est proposé de réaliser.



INFORMATIONS UTILES

DEMANDER UN PASSEPORT

La demande de passeport nécessite du temps.

Aussi, afin de ne pas encombrer la permanence du jeudi soir, il est recommandé de **prendre RDV**, lorsque vous souhaitez vous y rendre pour commander votre passeport.

Cette règle était déjà en vigueur auparavant.

Pour rappel, la permanence du jeudi soir se tient entre 17h et 19h et il y est possible de commander la plupart des documents délivrés par le service état civil & population.

Contact par téléphone au 063/57.80.51. et population@meix-devant-virton.be

RAPPEL RENOUVELLEMENT DES PERMIS DE CONDUIRE MODÈLE CARTE BANCAIRE

Pensez à vérifier la validité de votre permis de conduire modèle carte bancaire !

Les permis de conduire modèle carte bancaire ont été délivrés pour la première fois en juillet 2010, avec une **validité administrative de 10 ans**.

Ces premiers permis de conduire sont donc à renouveler. Tout le monde a l'obligation de respecter la date de fin administrative de son permis de conduire et de demander à temps son renouvellement.

Attention, aucune convocation ne vous sera envoyée !

Rendez-vous au service population !

Contact par téléphone au 063/57.80.51. et population@meix-devant-virton.be



Déjà annoncé dans l'édito de ce bulletin, il y a du changement dans l'équipe des mandataires communaux et notamment pour la gestion des finances communales.

C'est une page importante qui s'est tournée le 30 juin dernier pour **Marc Gilson**, qui après un peu plus de 26 ans a remis son mandat de premier échevin et échevin des finances. Son choix résulte comme il l'a mentionné, *d'une opportunité professionnelle qui se présentait à lui et qui lui était difficile de refuser, tout autant que le poste d'échevin*. Il restera conseiller jusqu'au terme de la législature et continuera à soutenir son groupe, a-t-il aussi promis : *« Une page se tourne mais le livre de mon engagement au service des citoyens du Grand Meix reste ouvert. Je serai toujours au côté de l'équipe en place afin de lui apporter mes compétences et mon expertise dans les domaines qui me tiennent à cœur. »*

Marc Gilson est remplacé au collège communal par Michaël Wekhuizen, qui reprend à sa charge la culture, les sports, la jeunesse, la mobilité et l'énergie et le climat. Le bourgmestre, Pascal Francois récupère l'économie, les commerces et PME tandis que Bruno Watelet hérite de l'environnement. Les finances qui ont été durant toutes ces années le domaine d'expertise et de prédilection de Marc Gilson, sont confiées à Colette Andrienne. Patricia Richard s'occupera des aînés et Catherine Hayertz de la santé. Tous resteront à votre service et défendront vos intérêts, dans la continuité de la politique menée jusqu'à ce jour.

Nous adressons tous nos remerciements à Marc Gilson pour son excellent travail pendant toutes ces années. C'est une grande perte pour notre commune mais nous pourrons encore compter sur sa présence précieuse au sein du conseil communal

Pascal Francois, Bourgmestre



LES FINANCES COMMUNALES

COMMENT FONCTIONNE UNE COMMUNE AU NIVEAU DES FINANCES ?

Le confinement économique ainsi que les recommandations émises ont et auront encore des impacts importants sur les finances des communes, tant au niveau des recettes que des dépenses, tant directement qu'indirectement, au niveau de l'ensemble de leurs entités, et notamment les CPAS.

L'équilibre budgétaire, c'est-à-dire l'équilibre global tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire, constitue le premier principe essentiel de la gestion financière. En outre, le principe est que les communes doivent atteindre l'équilibre à l'exercice propre du service ordinaire.

Même si l'équilibre à l'exercice propre, pour les budgets 2020 et 2021, n'a pas été exigé par la région Wallonne (sa circulaire relative à l'élaboration des budgets – dérogations aux règles suite à la crise covid), la commune de Meix-devant-Virton a réussi à le maintenir.

La dernière modification budgétaire le montre une nouvelle fois. C'est notamment grâce aux bons résultats des ventes de bois qu'il nous a été permis d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire, et de conserver un boni global à l'ordinaire de 195.842,89 €, qui reste stable si on le compare avec celui du budget initial (239.513,89 €).

À l'extraordinaire, les crédits recettes et dépenses ont été reportés à 2022 pour les dossiers qui ne pouvaient pas être concrétisés avant le 31 décembre. Le fonds de réserves extraordinaires d'un montant actuel de 866.553,37 €, nous permettra de financer une partie de ces dossiers et d'éviter l'emprunt.

Par contre, l'achat d'une balayeuse pour 230.000,00 € et la rénovation du château d'eau de Gérouville pour 216.000,00 € ont encore été prévus au budget de 2021.

LES PRINCIPALES RESSOURCES FINANCIÈRES COMMUNALES

Au niveau ordinaire et dans le cadre du financement général, les communes bénéficient de plusieurs dotations ou compensations octroyées par la Région wallonne ou le Fédéral, notamment le fonds des communes. Les additionnels au précompte immobilier (PI), à l'impôt des personnes physiques (IPP), font également partie des moyens financiers communaux. Les dividendes d'intercommunales, les taxes et redevances communales, etc, viennent également compléter l'escarcelle de la commune.

Ces recettes doivent permettre à la commune de pouvoir assumer les dépenses de personnel, les dépenses de fonctionnement reflétant l'évolution du coût de la vie, les dépenses de transfert (intervention communale dans les budgets des fabriques d'église, du CPAS, de la zone de police, de la zone de secours, etc), les dépenses relatives à la dette (remboursement des emprunts contractés), etc.

Au niveau extraordinaire, les investissements sont financés en partie par les fonds propres communaux (fonds de réserves extraordinaires), les subventions octroyées par les instances supérieures (Région, Communauté, ...) et le recours à l'emprunt qui est réglementé puisqu'une balise est imposée par la Région.



ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR NOTRE SERVICE TRAVAUX

Curage du ruisseau de la Planchette à Limes effectué par les ouvriers communaux



Rénovation du local des Mercredis récréatifs
Les locaux des Mercredis Récréatifs ont été rafraîchis (carrelages, peintures, mobilier, ...).

Le résultat est magnifique ! Un grand merci aux ouvriers communaux pour leur travail de qualité.



TRAVAUX RÉALISÉS

Transformation d'une grange en maison médicale

La réception des travaux a eu lieu le 10 septembre. Le transfert des médecins est toujours en attente. A la date du 10 novembre 2021, Proximus en charge du dossier depuis fin septembre, n'avait toujours pas effectué le transfert des lignes téléphoniques. Néanmoins, malgré cet aléa indépendant de notre volonté, le transfert nous a été promis pour début décembre. Nous espérons qu'il sera effectué quand vous lirez ces lignes.

Remplacement des canalisations de plomb à Gérouville

Les travaux se sont terminés par la réception provisoire des travaux qui a eu lieu le 28 octobre 2021. Montant définitif des travaux de la dernière tranche 80.269,35 €.

Le renouvellement est donc terminé sur toute la Commune, tout est en ordre.

TRAVAUX EN COURS

Remplacement de l'égouttage rue de Gérouville jusqu'à la rue du Pargé

Le début des travaux était prévu le 15 novembre, et consiste au redimensionnement des canalisations, sur une portion comprise entre le 1 et le 39 rue de Gérouville. Ces travaux permettront un écoulement plus souple et continu, ce qui soulagera les canalisations jusque-là rue du Pargé, et les remontées d'eau dans les caves en amont de ceux-ci.

Gérouville – Maison de village

La construction va à présent à bon train, et devrait être terminée avant fin 2022. A cette date, on peut espérer une ouverture officielle de l'ensemble salle de village – bibliothèque et office du tourisme.

TRAVAUX EN PROJET ADJUGÉS

Gérouville – Rénovation du château d'eau

Aucun entretien n'a eu lieu sur celui-ci depuis sa construction en 1935. Les travaux consistent au reconditionnement complet de l'ouvrage. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 8 octobre, entreprise soumissionnaire, Homel Frères à Jamoigne pour un montant de 200.200,00 €.

Sommethonne Guingette Aménagement trottoirs

Dossier qui malheureusement a pris du retard au niveau administratif. Néanmoins, nous voyons le bout du tunnel. L'adjudicataire a été désigné. L'entreprise Luxgreen de Neuchâteau a obtenu le marché au montant de 307.414,60 €. Début des travaux début 2022.

Rénovation de la Rue de Guérigny

Une rénovation de la route est prévue, ainsi que la création de trottoir. Soumission ouverte le 29 octobre. Adjudicataire l'entreprise Roiseux de Saint Hubert au montant de 123.765,15 €. Début des travaux au printemps.



Enduisage de la route Meix-Lahage

Le revêtement actuel date des années 1980. Cette route dite de grande communication est un des plus importants axes de communication communal. Il mérite donc une attention particulière. Un enduisage est donc prévu. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 octobre 2021. L'entreprise Socogetra d'Awenne a remis la meilleure offre au montant de 90.452,35 €. Début des travaux au printemps.

Achat d'une balayeuse

La balayeuse actuelle présente de gros signes de fatigue. Plus aucune pièce de rechange n'est disponible. Beaucoup plus fonctionnelle, la nouvelle acquisition permettra de faire un travail plus régulier et plus fonctionnel. Cela a cependant un coût. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 9 novembre 2021. Adjudication à l'entreprise Dannemark pour un montant 229.779,00 € TVAC.

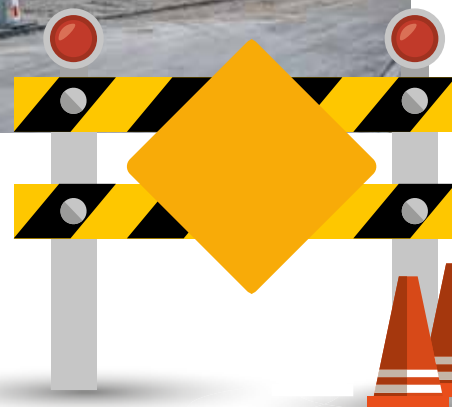
Remplacement de la camionnette fontainiers

L'actuelle de 12 ans a bien rempli sa fonction et nécessite son remplacement. Le coût de la nouvelle acquisition s'élève à 52.745,00 €.

En conclusion :

Comme vous pouvez le constater, de nombreux chantiers sont prévus en 2022. Du pain sur la planche pour les divers services administratifs et travaux.

Pascal François, Bourgmestre



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, jour de commémoration annuelle pour rappeler la signature de l'Armistice de 1918, mettant fin à la Première Guerre mondiale, devrait rester gravé dans toutes les mémoires comme journée du souvenir pour tous ceux qui ont donné leur vie afin que nous puissions vivre insouciant.

Cette année, les cérémonies commémoratives organisées le 11 novembre sur le territoire communal de Meix-devant-Virton se sont déroulées en présence d'une délégation de nos jumeaux de Guérigny. Treize guérignois, dont le maire Jean-Pierre Château, ont été accueillis par les membres du comité de jumelage qui leur ont offert le gîte durant quatre jours.

Le dépôt de gerbes devant les différents monuments de la commune s'est effectué avec la présence des enfants (et leurs enseignants) des écoles de la commune. Merci et bravo à eux pour leur belle prestation.

Des fleurs ont également été déposées au cimetière militaire d'Houdrigny, par la délégation guérignoise.

« Célébrer l'Armistice, c'est une mémoire populaire. A cette cérémonie dédiée aux victimes de la guerre 14-18, j'associe aussi celles de 40-45. Nous devons être vigilants sur ce qui se passe autour de nous » sont des mots extraits du discours du bourgmestre Pascal Francois, devant la population réunie devant le monument aux Morts de Meix.



DES NOUVELLES DE « SAX EN GAUME » ET DE « 7 À 8 »

Du 26 au 29 août 2021, les locaux du Cercle Musical accueillait les stagiaires du 9^{ème} « Sax en Gaume ». Malgré les aléas liés au Covid, ils étaient 19 saxophonistes à avoir répondu à l'appel de leurs professeurs Adrien Richard, Jessica Themelin et Thomas Pechot.

Le concert de dimanche, préparé sur ces quelques jours, proposait des extraits de Bizet, Rimski-Korsako et Glazounov pour le côté classique et Lenny Kravits, Justin Wellington, Martin Garrix et autres pour la partie moderne.

9^e édition

Stage d'ensemble de saxophones

Sax' en Gaume

du 26 au 29 août 2021
à Meix-devant-Virton

Infos et inscriptions sur saxengaume.be

2022 verra le 10^{ème} anniversaire de « Sax en Gaume », une édition qui se déroulera aux vacances de Pâques, du 7 au 10 avril 2022.
Renseignements : www.saxengaume.be

Les musiciens de « 7 à 8 » remercient encore toutes les personnes qui ont participé au Crowdfunding qui leur a permis d'enregistrer leur 1^{er} CD « Polaris » consacré à la musique nordique. L'enregistrement a été finalisé fin juin.

Renseignements :
www.ensemble7a8.be ou 0478/44.91.84



Comme de coutume, un **vernissage convivial** a ouvert l'exposition le vendredi 13 août dès 19h30. Une **nocturne musicale** était proposée le samedi 14 août, de 20h30 à 22h30, avec le groupe Wight Spirit qui a proposé un concert en extérieur. Vous aviez envie de découvrir l'envers du décor ? Rendez-vous étaient donnés les dimanches 15 et 22 août, de 14h à 19h, pour deux **après-midis « Artistes au travail »** où chacun a pu rencontrer les artistes lors de démonstrations. Bar sur place tous les jours de 14h à 19h et durant la nocturne. Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur !

Les artistes-exposants : AMOROSI Laurent, BAUD-SON Alain, BRASSEL Olga, CALANDE Nadine, COLLIGNON Véronique, CORNEROTTE Francis, EVRARD Jean-Pierre, FABES Renée, FLAMMANG Gilles, GILLARDIN Mathieu, GRACIA Patrice, JEANTY Christine, LAHURE Jean-Claude, LECERF Sam. & LINEL Dominique, LEMAIRE Jean-Luc, MICHEL Betty, SCHMITZ Jean-Luc, TRIBOLET Antoine, VANHORENBEECK Pascale, VEROUGSTRAETE Richard, VOLKOVA Elena et WALTZING Myriam.

MEIX'ART

Le cap des 1.000 visiteurs atteint pour la 37^{ème} édition de Meix'Art !

Le rêve de Meix'Art, organisé par l'asbl du même nom et son président Michaël WEKHUIZEN, est multiple et a encore été concrétisé en cette année 2021 :

- Proposer de la nouveauté et de la diversité artistiques, tout en préservant l'âme de l'exposition créée en 1985,
- Associer des artistes connus et reconnus à d'autres moins connus dont le talent ne demande qu'à éclater au grand jour,
- Continuer à grandir en termes d'organisation et de qualité, tout en maintenant cette ambiance conviviale entre les artistes et avec le public présent,
- Accueillir de très nombreux visiteurs, histoire de donner un maximum de vies aux créations installées sur les nombreuses cimaises d'un espace adapté.



En route vers la 38^{ème} édition en 2022...

Pour 2022, l'exposition se tiendra chaque après-midi du samedi 13 au mardi 23 août, de 14h à 19h avec, au programme :

- Ven. 12 août, dès 19h30 : Vernissage.
- Sam. 13 août, dès 20h : Nocturne musicale.
- Dim. 14 et 21 août : Après-midi « Artistes au travail »

Vous êtes artiste et n'avez pas encore rentré votre candidature ? Alors, ne tardez pas.

Plus d'infos : 0478/52.47.41
ou michael.wekhuizen@hotmail.com

*Michaël Wekhuizen,
Président et organisateur de Meix'Art.*

SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS

Le Gouvernement a mis en place un mécanisme de soutien via les communes à destination des clubs sportifs (sa décision du 19 mars 2021). Ce soutien s'est effectué (s'effectuera) via un versement à la commune, à destination des clubs sportifs, d'un montant de 40 euros par affilié (calculé en fonction du nombre d'affiliés éligibles de chaque club pour la saison 2019-2020). Le relevé des affiliés est établi par la direction des Infrastructures sportives du SPW Mobilité et Infrastructures (Infrasports) en collaboration avec l'Association interfédérale du sport francophone.

Le mécanisme de soutien est accessible aux clubs sportifs affiliés à une fédération

sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, constitués en ASBL ou en association de fait, dont le siège social est situé en Wallonie et dont les activités sont organisées sur le territoire d'une commune wallonne.

En contrepartie de ce soutien, les autorités communales s'engagent à ne pas augmenter les loyers des infrastructures sportives, les clubs s'engagent à ne pas augmenter les cotisations pour la saison 2021-2022 et les autorités communales seront soumises à une obligation de publicité des aides (décision du conseil communal de Meix-devant-Virton lors de sa séance du 26 octobre 2021).

2^{ÈME} ET 3^{ÈME} PLACE POUR LES ÉPÉISTES DU GAUMAIS EN U20-SÉNIOR

Très gros WE sportif en escrime au XXXIV Tournoi International d'Escrime de Neufchâteau 2021.



2 LOYOLA Neisser – 1 TULEN Tristan –
3 FEROT François Xavier

Après plus de 18 mois sans compétitions, le club d'escrime gaumais reprenait les compétitions. Comme beaucoup d'autres sports, le manque de compétition a paralysé l'évolution des compétiteurs. Les entraînements ne permettent pas suffisamment de savoir où en sont les athlètes en conditions de compétition.

Le club d'escrime gaumais a proposé à 16 jeunes sportifs de participer à la compétition de Neufchâteau, première réunion des escrimeurs depuis tant de mois.

En U17, trois filles ont décidé de relever le défi de cette compétition. Elles se mesureraient, pour certaines, la première fois dans une compétition en conditions réelles de duel. Sur les 8 tireuses présentes, elles ont pris les 3 dernières places mais sont sorties avec beaucoup de plaisir, de découverte et d'envie de faire mieux lors de la prochaine compétition.



Chez les garçons U17, Flavien Feltz qui tire sous licence Arlonaise prend une belle 8^{ème} place. Etienne Imbert une très belle 17^{ème}

place ce qui va encore l'encourager à progresser dans les prochains mois. Les autres garçons ont pris les dernières places du classement, mesurant le manque de pratique durant cette période covid. Ils sont tous ressortis de compétition avec l'envie de faire mieux sur base des éléments que le coach a enregistrés et se corriger ainsi durant les entraînements au club.

Quant aux U20, Neisser Loyola prend la 2^{ème} place et François Xavier Férot la 3^{ème} offrant ainsi un beau podium au club.

La Gaume est donc bien représentée avec ses 2 tireurs les plus prometteurs sur le podium, même si chacun d'eux auraient préférés être sur la marche supérieure.

Il faut aussi apprécier la 6^{ème} place de Thibault Breton qui a rejoint notre club l'année passée.

Jean Gauthier Dupas, Flavien et Maxim Feltz se placent respectivement à la 20^{ème}, 21^{ème} et 22^{ème} place. Flavien en sur classement ce dimanche a effectué un WE plein de promesse pour l'avenir. Il rivalise avec les tireurs plus expérimentés. Il est certain que l'on reparlera de lui dans les prochains mois. Matthew Apers est 30^{ème} ce qui a dû le décevoir car il est capable de se classer plus haut dans la hiérarchie. Entré à l'université durant le covid, ce n'est pas évident d'assurer les entraînements et les études en Belgique. Il faut aussi mettre en avant la très belle compétition de Matias Leroux qui s'offre une très belle 32^{ème} place sur 54 tireurs en sur classement. Ce jeune est aussi très prometteur. Matias est très volontaire et à l'envie d'aller plus loin dans les compétitions.

Au sortir de la compétition de Neufchateau, il faut dire que le monde de l'escrime était ravi de cette reprise sportive. Beaucoup de questions pour chaque acteur sur ces capacités à rebondir, et quelles seraient les prestations de chaque tireur après une si longue absence sur les pistes.

De nombreux enseignements seront tirés de la mise en conditions réelles, avec des « nouveaux adversaires » de la trop rare pratique en entraînements à cause du covid. Le perfectionnement des techniques, les positions du corps, l'endurance physique, la force

morale, et toutes les observations acquises ce week-end vont permettre de beaucoup retravailler lors des entraînements en semaine tant à Meix Devant Virton qu'à Etalle où le club vient d'ouvrir une antenne le mercredi après-midi afin de répondre à la demande de nouveaux tireurs.

Bref un WE de reprise qui ne peut que satisfaire les organisateurs de l'évènement, les coaches, les tireurs et leurs parents. Seconde compétition à Gand dans 15 jours.

Pour rappel, le club d'escrime gaumais est établi à Meix Devant Virton et à Etalle.

Horaire général des cours 2021-2022 :

MEIX DEVANT VIRTON – Hall Sportif – Rue d'Avioth 2 – 6769 Meix-Devant Virton

> **Lundi** – 20h à 22h – Avec François-Xavier Férot

> **Mercredi** – 16h à 17h30 pour **les 7 à 10 ans**, de 17h30 à 19h pour **les 10 à 14 ans** et 20h30 à 22h pour **les grands** – Avec Frank Apers et Matias

> **Jeudi** – 17h30 à 19h pour **les 7 à 14 ans mélangés** avec François-Xavier Férot et Matias

> **Samedi** – 9h30 à 12h – **pour tous les âges et les moniteurs en formation** – Avec François-Xavier Férot – Frank Apers – David Cylny ou un moniteur en formation – **Leçon individuelle à la demande pour les compétiteurs**

ETALLE – Hall Sportif d'Etalle rue des écoles 82A à 6740 Etalle

Mercredi

> 14 h à 16 h – **enfants de 7 à 14 ans** – Avec Neisser Loyola

> 14h à 15 h – **éveil escrime pour les enfants de 4 à 6 ans** – Avec François-Xavier Férot

Le site internet « cegaumais.be » vous donnera toutes les informations souhaitées sur les horaires, le prix de l'affiliation et les coordonnées des dirigeants pour toute demande. N'hésitez pas à nous contacter, il est encore possible de s'inscrire pour découvrir ce sport complet.

Jean-Michel Dupas

LA CROIX-ROUGE À LA RECHERCHE D'ANIMATEURS BÉNÉVOLES

Envie d'encourager les jeunes à passer à l'action ?

La **Croix-Rouge Jeunesse (CRJ)** s'adresse aux enfants, aux jeunes et jeunes adultes. Grâce à différents outils et activités, elle a pour mission d'accompagner, soutenir et stimuler les jeunes à devenir des CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires), tout en valorisant leur potentiel comme acteur de changement.

Nous recherchons des bénévoles pour renforcer l'équipe en place et assurer des animations, notamment dans le milieu scolaire, pour la commune de Meix-devant-Virton et les communes avoisinantes. Nous visons principalement les enfants de la maternelle à la primaire.

Concrètement, il s'agit de :

- leur apprendre des notions relatives au 1^{ers} soins et à la prévention, via notamment nos outils « Benjamin-secouriste », « Mission Zéro Bobo » et « Ma Sécurité à la Maison » ;
- développer leur esprit de solidarité et d'amitié en les encourageant à passer à l'action avec la Croix-Rouge (projet de solidarité, collecte,...) ;
- les sensibiliser aux rôles, aux principes et aux actions de la Croix-Rouge.

Une formation (prochain cycle début 2022) et un accompagnement seront proposés aux bénévoles souhaitant nous rejoindre.

Pour toute information complémentaire :
Maison Croix-Rouge Sud Gaume
Anne-Marie Gonry : 0495/79.96.39
ou am.gonry@gmail.com
www.croix-rouge.be – www.crj.be

FONDS MAZOUT DE CHAUFFAGE TOUJOURS D'ACTUALITÉ



Chaque année, une aide du fonds social chauffage permet à certains ménages de payer plus facilement leurs factures de chauffage. Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du **Fonds Social Chauffage**, vous devez **vous adresser au CPAS de votre commune**, dans les 60 jours calendrier suivant la livraison. Le CPAS fera les vérifications utiles afin de savoir si vous répondez aux conditions et peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires. Il vous demandera aussi des documents et dans tous les cas **une copie de la facture** ou du bon de livraison.

LE SERVICE DU TAXI SOCIAL

Pour plus d'information :

- infocpas@meix-devant-virton.be
- Nos assistantes sociales du CPAS
Tél. : 063/58.15.52
- Notre employée administrative
Ana APETROAIE
ana.apetroaie@meix-devant-virton.be
- Nos assistantes sociales
Sophie DUCREUX
sophie.ducieux@meix-devant-virton.be
Sentayehu PRESCIUTTI
sentayehu.presciutti@meix-devant-virton.be

Toujours à votre service :
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/58 15 52 – Fax : 063/58 18 72
La présidente : Madame Patricia RICHARD
Le directeur général : Nicolas SCHILTZ
Le directeur financier : Philippe DEKOKER
philippe.dekoker@messancy.be
L'employée d'administration : Ana APETROAIE
ana.apetroaie@meix-devant-virton.be
Les assistantes sociales : Sophie DUCREUX
et Sentayehu PRESCIUTTI



CENTRALE DE REPASSAGE ET LAVERIE AUTOMATIQUE

Le CPAS de Meix-devant-Virton a procédé à l'ouverture officielle de **ses nouveaux services**, accessibles à toute la population de Meix-devant-Virton : **Centrale de repassage et laverie automatique.**



« **La bulle au Carrée** » a ouvert ses portes le lundi 18 octobre. Pascale, notre nouvelle collaboratrice, vous y accueille pour le repassage de votre linge.

Horaire :

Lundi : de 6 h 30 à 12 h 30
Mardi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 13 h 00 à 19 h 00
Vendredi : de 15 h 00 à 19 h 00

Lieu :

Rue de Launoy, 6 à 6769 Meix-devant-Virton

L'équipe du CPAS à votre disposition :
infocpas@meix-devant-virton.be

Pour plus d'informations cliquez sur :
<https://www.meix-devant-virton.be/ma-commune/social/cpas/aide-sociale>



CRÉATION D'UN VERGER À L'ÉCOLE COMMUNALE DE SOMMETHONNE

Ce 8 novembre, le papy de Maël est venu planter 2 pommiers, 2 pruniers, 1 poirier et 2 pieds de vigne pour l'école Communale de Sommethonne.

Les enfants de l'école maternelle et primaire ont assisté aux différentes étapes de la réalisation du verger.

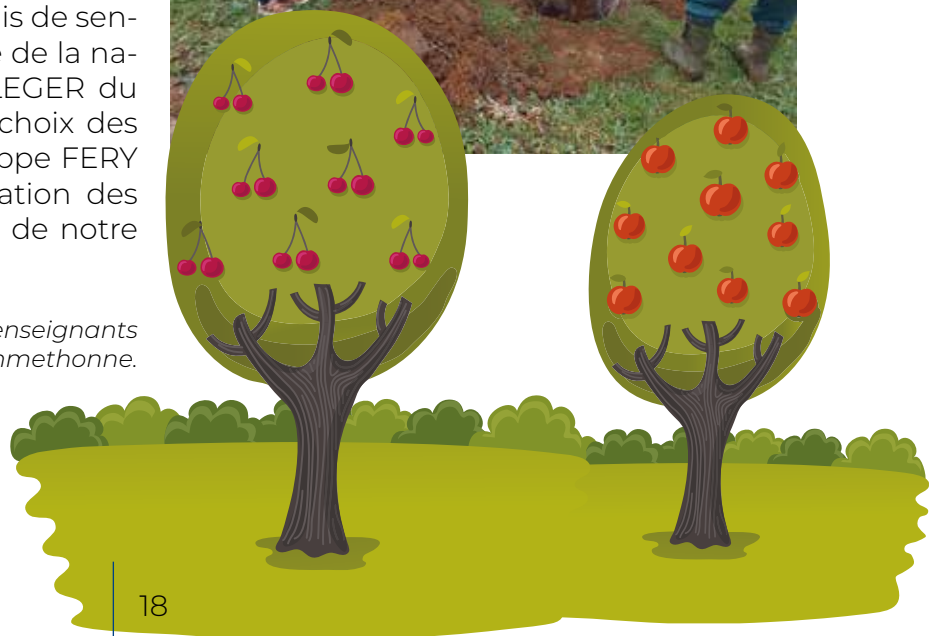
Avant la mise en œuvre sur le terrain, les enfants se sont posés de nombreuses questions sur comment mener à bien leur projet :

- Quel arbre fruitier choisir ? Peut-on planter un bananier ou plutôt une variété adaptée à notre climat et résistante aux maladies ?
- Plantons-nous, un cerisier qui va donner ses fruits en juillet alors que nous sommes en vacances ou un pommier qui va donner ses fruits en octobre ?
- Comment faire pour obtenir un arbre ? Plantons-nous un pépin de pomme ou allons-nous acheter un pommier en pépinière ?
- Que choisir, arbre fruitier basses tiges ou hautes tiges ?
- Qu'est-ce qu'un arbre greffé ?
- ...

La dernière question qui se pose encore est : combien de temps faudra-t-il attendre avant de pouvoir récolter et exploiter en classe les bons fruits de notre verger ?

Merci à l'Administration Communale d'avoir financé ce beau projet qui a permis de sensibiliser les enfants à l'importance de la nature qui nous entoure, à Anne LEGER du Parc Naturel de Gaume pour le choix des variétés fruitières et merci à Philippe FERY pour les explications et la plantation des arbres fruitiers dans l'espace vert de notre belle école.

Les enfants et enseignants de l'école de Sommethonne.



JOURNÉE NATURE

La 15^{ème} édition des journées Nature a été organisée par la cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers les 23 et 24 septembre 2021 sous le soleil de Meix-devant-Virton.

Le but de ces journées est de sensibiliser les plus jeunes à la fragilité de la Nature mais également à la richesse et à la diversité de la faune et de la flore, des rivières, des réserves naturelles, ... Dans ce cadre, les élèves (P4,5,6) de l'école de Sommethonne ont eu la chance le vendredi 24 de découvrir ou redécouvrir des sites naturels de notre commune par l'intermédiaire d'animations thématiques dispensées par des spécialistes de la nature, qui répondent aux demandes des enseignants à savoir :

- La détermination de la qualité d'un cours d'eau par la réalisation d'un indice biotique.
- Les libellules.
- La détermination des différentes espèces piscicoles de nos rivières.
- La faune et la flore spécifique à une réserve naturelle.

A la fin de la journée, les mines réjouies des enfants et des enseignants étaient le parfait reflet de la réussite de ce projet.

*Bruno Watelet
Echevin de l'enseignement et de l'environnement*



L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

LE LOCAL DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS A FAIT PEAU NEUVE

Leyla Akin accueille les enfants de 4 à 12 ans tous les mercredis après-midi à Sommethonne (Place de France) dans le cadre de l'accueil extrascolaire centralisé. Dès la fin de l'école, un bus parcourt les écoles du territoire communal de Meix-devant-Virton pour transporter les enfants jusqu'au local où Leyla les attend. Elle les accompagne durant le temps de repas et leur propose ensuite des activités variées. Régulièrement, des sorties et des partenariats avec d'autres organisations sont organisés. Les familles peuvent inscrire les enfants à la semaine selon les activités proposées (inscription obligatoire auprès de l'Administration communale).

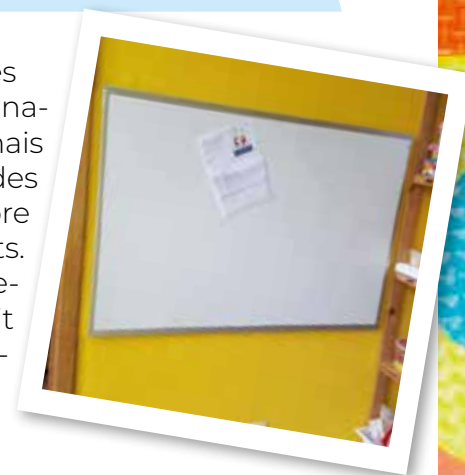
Après les avis des enfants, des parents et des professionnels recensés par la coordination Accueil Temps libre, le local des Mercredis récréatifs a fait peau neuve ! En effet, pour la rentrée scolaire 2021, le service travaux de l'Administration communale a effectué des travaux de rafraîchissement et l'accueillante a mis en place un nouvel aménagement. Ensemble, ils ont permis aux enfants d'être accueillis dans un local lumineux et coloré !

*Suivez-nous,
la visite
commence ici*



Dans le sas d'entrée, les enfants ont la possibilité de déposer leurs affaires aux porte-manteaux installés à leur hauteur.

Ici sont affichées des informations à destination des familles mais aussi des photos, des phrases ou encore des dessins d'enfants. Ce tableau illustrera donc ce qui se vit durant les Mercredis récréatifs.



LA PLAINE COMMUNALE DE CET ÉTÉ 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

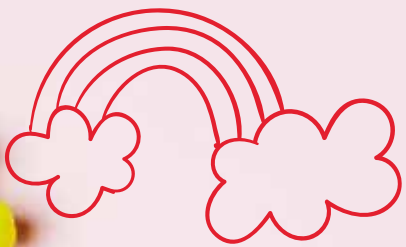
109 enfants accueillis
29 journées d'activités
844 présences au total
7.7 jours de présence par enfant en moyenne
4 groupes d'âges
15 animateurs/trices
1 responsable 2.5 – 3 ans
1 coordinateur
3 semaines de plaines 2.5 – 3 ans
6 semaines de plaines 4 – 12 ans

Et des partenariats florissants dont Meix'Art et ses artistes, la chèvrerie des Hayons, la Bible de Mimie, le Groupe d'Action Surendettement, la Province de Luxembourg et le garde forestier !



*Merci aux enfants, aux familles,
aux partenaires
et à l'équipe d'encadrement.*

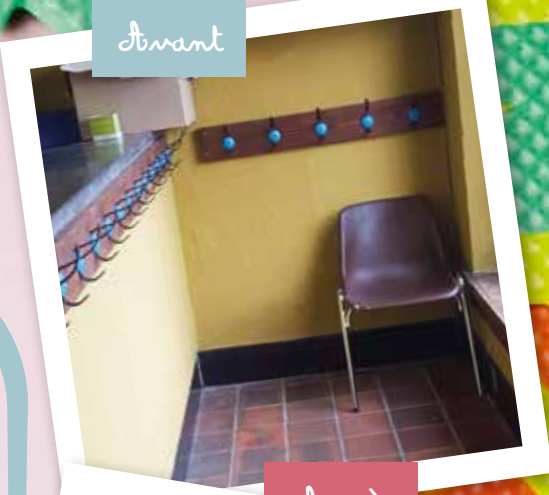
Après avoir franchi la porte du local, les enfants ont accès à un coin lecture qui va bientôt accueillir des livres empruntés par les enfants eux-mêmes lors de sorties à la Bibli de Mimi (Bibliothèque de Gérouville).
C'est ici que les enfants se restaurent, laissent libre court à leur imagination artistique, jouent à un jeu de société, ...



Pour cela, le matériel en libre accès est disposé à leur hauteur dans plusieurs compartiments. Le matériel disponible sur demande auprès de l'accueillante est quant à lui matériel rangé en hauteur tout en restant visible des enfants.



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après



Et voici le coin cuisine où le matériel est rangé dans des espaces fermés afin de permettre la proposition d'activités culinaires.

Cuisine en face de laquelle se trouve l'espace imitation.



Avant



Sans oublier un espace ouvert libre de mouvement.



Après

Info et contact :

- > Programme, fiche d'inscription et règlement d'ordre intérieur disponible sur <https://www.meix-devant-virton.be/>
- > Accueillante référente :
Leyla AKIN
mercredis.recreatifs.meix@gmail.com

CRÉAKID'S : DES NOUVEAUX ATELIERS CRÉATIFS À DESTINATION DES ENFANTS DE 5 À 10 ANS !

La commune de Meix-devant-Virton a le plaisir d'accueillir et de vous présenter les nouveaux ateliers créatifs qui se dérouleront à Meix-devant-Virton (salle le Foyer) les mercredis après-midi et les samedis !

Les enfants âgés de 5 à 10 ans seront accueillis par Emilie Nicolas qui leur proposera des activités leur permettant d'explorer librement leur créativité.

Licenciée en histoire de l'art et en archéologie, son parcours varié (professeure, cuisinière, ...) et atypique l'a conduit en Gaume où elle souhaite aujourd'hui apporter du sens à sa vie en proposant ces ateliers.

« Les activités permettront de développer la concentration, l'observation, le rêve, l'expression, le partage, l'imagination et la persévérance. »

« Parce que les enfants sont les acteurs de notre monde futur, ils seront amenés à réfléchir, modifier et réinventer le monde. »

Contact : Emilie NICOLAS – 0473/28.54.88
emilie.nicolas@gmail.com
Créakid's - Atelier créatif pour les enfants -



« Mon rôle au sein des ateliers sera de veiller aux besoins et ressentis des enfants, de trouver les sources de stimuli qui les aideront à lâcher leur créativité. »



APPEL AUX PARENTS DE JEUNES ENFANTS !

Vous avez un/des enfant(s) de moins de 5 ans ?

Dans les années à venir, vous souhaitez lui/leur proposer des activités extrascolaires sur le territoire communal de Meix-devant-Virton ?

Afin de chercher des solutions qui répondent au mieux à vos besoins, la coordination Accueil Temps libre a besoin de vous !

Pour ce faire, nous vous invitons à communiquer vos besoins à la coordinatrice

ATL via le sondage disponible sur www.meix-devant-virton.be, sur la page Facebook Atl Meix ou en prenant contact avec la coordinatrice ATL (atlmeix@gmail.com – 063/57.80.51).

C'est sur base de vos réponses que nous proposerons aux organisations une réflexion autour des activités à proposer aux enfants de moins de 5 ans.

Merci de répondre à ce sondage pour le 31 janvier 2022 au plus tard.



L'ONE EN MOUVEMENT : 2 NOUVELLES ACTIONS POUR LES (FUTURES) FAMILLES

ENVIE D'UN BÉBÉ ? UNE IDÉE QUI SE PRÉPARE



**Envie d'un bébé ?
Une idée qui se prépare :
l'entretien préconceptionnel
Envie d'un bébé ?
Rencontrez-nous.**

C'est au cours des 8 premières semaines de vie du fœtus que ses principaux organes vitaux sont les plus vulnérables. Or, la première consultation prénatale a souvent lieu entre la 6^{ème} et la 10^{ème} semaine de grossesse. Il est donc important que vous puissiez bénéficier de conseils utiles avant la grossesse.

Nous répondons à vos questions sur :

- > La fertilité
- > La grossesse
- > L'accueil d'un enfant
- > L'accompagnement professionnel à votre disposition

Nous vous informons sur :

- > L'alimentation
- > Les compléments alimentaires
- > Les produits à éviter
- > La vaccination

Ensemble, faisons le point sur votre santé ! Tous ces éléments peuvent avoir un impact sur l'évolution de votre grossesse et la santé de votre bébé.

Vous pouvez rencontrer le Partenaire Enfants-Parents de l'ONE chez vous ou dans un local ONE

Intéressés, contactez-nous au siège provincial de Libramont : 061/23.99.60 ou asr.luxembourg@one.be

**Bientôt parents ?
Avant la naissance de votre bébé,
vous avez des questions : le contact périnatal**

Depuis le début de l'année 2021, l'ONE propose à tous les futurs parents une prise de

contact avec ses agents de terrain (Partenaires Enfants Parents) avant la naissance de leur enfant.



Cet entretien se fait dans les locaux de consultation ONE ou au domicile des futurs parents à leur convenance.

Les thèmes abordés lors de cet entretien seront directement en lien avec la préparation au séjour en maternité, au retour à domicile après l'accouchement, la présentation et le rôle de l'ONE, les informations sociales et juridiques utiles et personnalisées, ...

Cette rencontre sera aussi l'occasion de vous remettre les carnets « Mon carnet de grossesse » et « Devenir parent(s) » mais aussi de déjà vous présenter le carnet de santé de 0 à 18 ans de votre futur enfant.

Soucieux de l'accompagnement des familles dès le projet de grossesse, nous vous proposons une offre de service étendue aux futurs parents, de manière universelle et gratuite.

En tant que futurs parents, vous pouvez à tout moment faire la demande d'un entretien périnatal auprès de notre siège provincial qui vous orientera vers la personne de référence.

**Intéressés, contactez-nous
au siège provincial de Libramont :
061/23.99.60 ou asr.luxembourg@one.be**



VOISIN'ÂGES... SUITE DU CHEMIN

Deux ans déjà d'existence, deux ans seulement...Qu'avons-nous traversé et exploré cette année, d'environ septembre 2020 à septembre 2021 ? Si nous commençons par nos conseils d'administration, on peut dire qu'ils se sont égrainés au rythme d'une dizaine sur l'année. Nous y sommes huit, y compris les cinq de Voisin'âges. Nous y avons joyeusement débattu, entre autres, de notre souhait d'**élargir notre groupe de base à d'autres habitant-e-s**, ce qui supposerait soit des travaux conséquents chez nous soit des achats ou locations dans le village par des gens qui partageraient notre dynamique d'entraide, de moments collectifs et de progression dans la pensée. Nous avons aussi exploré différentes formes juridiques complémentaires à notre asbl pour pérenniser nos perspectives de chemins de vieillesse chez soi et entre soi, dans l'écoute, le respect et le soin de l'autre. Finalement, nous en restons (du moins pour le moment) à la formule asbl et demeurons attentifs aux locations et ventes dans le village, individuelles ou partagées, pour les personnes éventuellement décidées à s'engager avec nous.

Nos quatre repas hebdomadaires, eux, se dégustent souvent à plus que quatre, ainsi que nos apéritifs du dimanche. Quelques désireux ou désireuses de nous rejoindre ou des personnes simplement intéressées pour notre essai de vivre ensemble nous rendent régulièrement visite, partagent nos repas ou nous en préparent elles-mêmes ou, encore, nous apportent des récoltes de leurs jardins, des conseils, des soutiens, etc.

Du côté **des référent-e-s**, le groupe et le sens de cette fonction (nous avons choisi chacun et chacune deux personnes qui veillent plus particulièrement sur nous en cas de besoins dans notre chemin de vieillesse et jusqu'à notre mort) s'élaborent petit à petit lors de rencontres conviviales et constructives ; nous y traitons de nos difficultés, nos inquiétudes et notre manière de travailler ensemble, à partir de situations concrètes vécues par l'un-e d'entre nous ou de réflexions socio-politiques plus globales, comme l'âgisme, l'autonomie, la dépendance, la notion de dignité.

Pour terminer ce long chapitre sur le possible élargissement de notre groupe de base, mentionnons encore la poursuite des **Artisan-e-s de notre vieillir**. Notre riche expérience biographique d'un an et demi s'est terminée et nous reprenons notre formule précédente de réunions mensuelles. Nous projetons d'y approfondir des thématiques en lien avec nos vécus respectifs ou parfois en lien avec nos récits biographiques précédents. Ces thématiques sont : l'impermanence, le lâcher-prise, la peur, l'élargissement de vue, la réconciliation, le détachement du corps, la rétrospection.

Des chantiers collectifs, chez nous et ailleurs

La formule est chaleureuse : elle réunit quelques jours des sympathisant-e-s des alentours, autour de travaux intérieurs ou extérieurs, gérés par les commanditaires du chantier. Par exemple, nous (Voisin'âges) sommes allés peindre, ranger ou apporter des repas à l'occasion du renouveau du magasin coopératif l'Epicentre à Meix. Nous avons également prêté énergie au chantier-bois du Hayon. En retour, nous avons bénéficié, pour notre chantier de deux jours, de collaborations diverses dans certains aménagements nécessaires à notre mieux-vivre, comme des abris-bois plus proches de nos habitats, des chemins plus praticables (entre autres pour une chaise roulante) d'accès à nos logements, des repositionnements de citernes de récupération de pluie.

Côté réflexion

Nos ateliers-rencontres n'ont pu hélas se dérouler à cause des restrictions décidées par les « autorités » face au virus corona. L'un d'entre eux (par Simon Erkes) a pu néanmoins se dérouler, dans des locaux plus modestes : la **méthode Montessori appliquée aux personnes diagnostiquées Alzheimer**. Ces personnes sont désignées dans cette méthode comme « atteintes de troubles cognitifs », expression qui nous incite à changer de posture en leur compagnie. Il ne s'agit pas pour autant de nier les difficultés rencontrées par elles (et par leur entourage) mais plutôt de considérer leurs troubles comme un handicap (et non comme une maladie), avec lequel il est

possible de continuer à vivre bien ou plus ou moins bien. Pour contribuer à ce bien-vivre, notre intervenant conseille quelques attitudes de base : proposer aux personnes atteintes de troubles cognitifs « des activités porteuses de sens, d'intérêt et qui les satisfont dans leurs besoins fondamentaux » ; comprendre les causes de leurs comportements énigmatiques (selon nous) ; respecter leurs demandes et favoriser leur autonomie. Pour en savoir plus, vous pouvez visiter leur site « senior-montessori » ou venir en parler avec nous.

Enfin, je clôture ce bilan par notre souhait de nourrir et d'être nourris par tous témoignages, soutiens ou idées nouvelles à propos de la vieillesse, de sa place dans notre société, de son sens, de ses monts et de ses vaux, de son enrichissement dans le pluriel.

Bienvenues et bienvenus pour un morceau de chemin avec nous !

Lutgarde Dumont, pour le groupe Voisin'âges

LES NOCES DE DIAMANT ET D'OR

Cette année, huit couples fêtaient leurs noces de diamant et quinze leurs noces d'or. La commune leur a organisé une petite cérémonie le dimanche 14 novembre 2021. C'est Patricia Richard, conseillère communale et présidente du CPAS, en charge des aînés, qui a eu l'honneur de leur adresser ces quelques mots de bienvenue (extrait de son discours) :

Cette cérémonie des Noces d'Or, de Diamant et bien particulière cette année encore ! A cause de la crise sanitaire de la Covid-19 nous préférons célébrer nos jubilaires avec beaucoup de prudence et de bienveillance pour la santé de chacun d'entre vous. C'est pourquoi cette année nous avons préféré ne pas convier vos familles respectives. Je sais que pour certains cela peut sembler excessif, mais le virus et toujours bel et bien présent, ne prenons donc pas de risque.

Étant la nouvelle conseillère communale en charge des aînés, j'ai souhaité revoir

notre façon de procéder en faisant dès à présent un discours unique pour célébrer vos unions. Pourquoi me direz-vous, et bien c'est très simple, le parcours de vie de chacun d'entre nous peut être très différent, paisible pour les uns et douloureux pour les autres et mon désir est de respecter cela. Cette année est une année de transition qui va me permettre d'affûter mes idées et mon souci de bienveillance envers vous et envers les jubilaires avenir. Les Noces d'Or, de Diamant, de Platine sont des moments à la fois rares et précieux, une étape importante au sein d'un couple. En effet, il n'est pas anodin de partager 50, 60 années de vie commune avec son partenaire.

Je souhaite vous partager une citation de Bouddha que j'aime beaucoup et qui je trouve est porteuse de sens : « Mieux vaut un seul mot ayant du sens, que mille mots dépourvus de sens, s'il amène la quiétude chez celui qui l'entend ». À méditer.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour fêter les couples qui ont eu ou auront 60 ou 50 ans de mariage durant l'année 2021 (8 couples de Diamant et 15 couples d'Or). Nous avons voulu y associer ceux et celles qui ont fêté cet anniversaire de mariage en 2020, la Covid-19 ne nous ayant pas permis de leur offrir le verre de l'amitié. Tous ne sont pas présents pour des raisons diverses mais nous avons une pensée pour eux ainsi que pour toutes les personnes qui n'ont malheureusement pas eu cette chance de continuer leur chemin de vie à deux, aussi longtemps. Ces femmes et ces hommes ici présents, ont pris soin les uns des autres, avec respect et sincérité. Personne n'aurait pu prédire ce vers quoi ils s'engageaient, personne mieux qu'eux n'a su profiter de ces multiples bonheurs et surmonter les petits et grands malheurs. Voilà 60 ou 50 ans que vous avez décidé de faire route ensemble, aujourd'hui cheminant toujours côte à côte, en jetant un œil par-dessus votre épaule, vous avez avancé main dans la main avec une parfaite sérénité, preuve que l'amour permet de vaincre les obstacles de la vie et braver des chemins souvent remplis d'embûches. Puisse votre futur demeurer aussi beau que votre présent. Félicitations pour cette belle longévité et Bravo à vous tous.



Les différents présents ont été remis par les membres du conseil communal puis les jubilaires ont été invités à prendre le verre de l'amitié.

TAXE COMMUNE EN MATIÈRE DE DÉCHETS MÉNAGERS - EXERCICE 2022

Lors de sa séance du 26 octobre 2021, le conseil communal a fixé les taxes applicables pour 2022 afin de respecter les règles de couverture du coût-vérité. Pour rappel, la taxe est due :

- > par ménage et solidairement par tous ses membres qui, au premier janvier de l'exercice d'imposition, sont inscrits au registre de la population ou au registre des étrangers,
- > par tout second résident recensé comme tel au premier janvier de l'exercice d'imposition,
- > pour chaque lieu d'activité potentiellement desservi par le service de collecte, par toute personne physique ou morale ou solidairement par les membres de toute association exerçant sur le territoire de la commune au premier janvier de l'exercice d'imposition, une activité de quelque nature qu'elle soit, lucrative ou non, exerçant une profession libérale, indépendante, commerciale, de services ou industrielle ou autre et occupant tout ou partie d'immeuble situé sur le territoire communal.

La taxe est composée d'**une partie forfaitaire** et d'**une partie variable**.

La partie forfaitaire reste fixée comme suit :

Composition du ménage	Forfait	Vidanges gratuites	Nbre de sacs PMC gratuits
1 usager	115,00 €	30	20
2 usagers	150,00 €	32	20
3 usagers	180,00 €	36	20
4 usagers	180,00 €	36	20
5 usagers et +	210,00 €	38	20
2 ^d résident	170,00€	30	20

Les montants de la partie variable de la taxe sont applicables à tous les redevables et est composée comme suit :

- > Un montant unitaire de **0.60 €** par vidange supplémentaire de conteneur duo-bacs ou mono-bac de 40 litres, soit de la quantité prévue dans le cadre du service minimum
- > Un montant unitaire de **0.20 €** par kg de déchets

Pour information :

<https://www.meix-devant-virton.be/ma-commune/environnement/collecte-des-dechets/delibe-cc-12112015-reglement-taxe-duo-2016.pdf>

SACS BLEUS PMC QUE PEUT-ON Y JETER ?



Les emballages en plastique

Produits alimentaires

- > Bouteilles d'eau, boissons rafraîchissantes, jus de fruits, nectars, thés glacés, boissons énergisantes, sirops...
- > Bouteilles de lait, lait chocolaté, lait fruité, lait végétal, yaourt à boire, crème culinaire, margarine liquide et autres produits laitiers
- > Bouteilles, flacons et pots de vinaigrette, sauce et dressing, huile alimentaire et vinaigre
- > Bouteilles et pots de soupe
- > Pots de glace, yaourt, fromage frais, crème dessert, riz au lait, pudding...
- > Barquettes de beurre et margarine
- > Barquettes de fruits et légumes : champignons, raisins, fraises, tomates, pêches, prunes, salade...
- > Barquettes de fromage, charcuterie, viande, poisson, pâtes fraîches, lasagnes... (enlever/séparer le film en plastique de la barquette)



- > Barquettes en plastique de produits de friagerie (frites, fricandelles...)
- > Boîtes de bonbons, chewing gum, fruits secs, épices...
- > Plateaux en plastique de fromages, charcuteries, hors d'œuvre...
- > Gobelets en plastique
- > Tous les films, sacs et sachets en plastique
- > Frigorite alimentaire pour aliments (viandes, poissons...)
- > Sachets de légumes frais, salade, chips...
- > Sachets de produits surgelés (frites, pâtes, légumes...)
- > Sachets de fromage, charcuterie, poisson...
- > Sachets de pâtes, légumineuses, cous-cous, épices...
- > Sachets de bonbons, biscuits, gaufres... (pas de sachets avec une couche d'aluminium)
- > Sachets en plastique de sandwiches, pain en tranches, biscottes, pain grillé, galettes de riz...
- > Films et opercules séparés des barquettes de fromage, charcuterie, viande, poisson, pâtes fraîches, lasagnes...
- > Films entourant les packs de bouteilles d'eau, boissons rafraîchissantes, lait, cannettes...
- > Sacs et sachets de magasin pour l'achat de fruits et légumes en vrac
- > Films entourant les rouleaux d'essuie-tout...

Produits d'hygiène

- > Flacons de crème et gel lavant pour les mains
- > Flacons, tubes et pots de shampoing, d'après-shampoing et autres produits de soin pour cheveux
- > Flacons, tubes et pots de gel et crème de douche, bain moussant et crème de bain
- > Flacons, pots et tubes de crème pour le visage, le corps, les mains et les pieds, d'autres produits de soins du corps
- > Flacons, pots et tubes de crème solaire, autobronzant, produits épilatoires, produits démaquillants et nettoyants, dissolvants douceur...
- > Flacons et tubes de dentifrice, solution dentaire et bain de bouche
- > Flacons et tubes de déodorant, eau de toilette, parfum, mousse et gel à raser, gel après rasage et aftershave

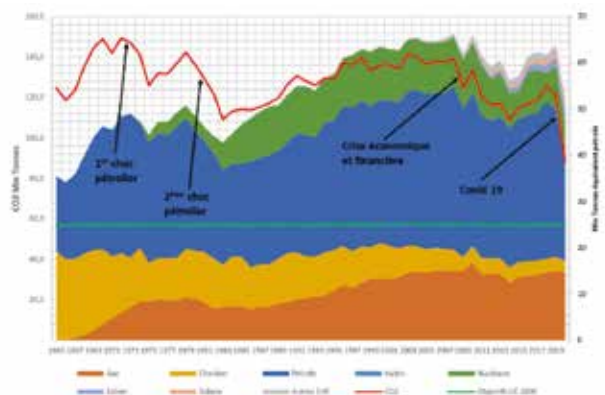
DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Comme nous pouvons le constater depuis plusieurs années, le climat stable qui a permis à l'humanité de se développer est en train de se dérégler. Il ne fait plus aucun doute que ce sont les activités humaines qui sont la cause de ce dérèglement. Les conséquences sont multiples et se traduisent par l'augmentation en fréquence et en intensité de phénomènes climatiques extrêmes partout à la surface du globe. Notre pays a malheureusement payé un lourd tribut cet été et la communauté scientifique est très claire à ce sujet, ces événements continueront de se produire en s'amplifiant.

La première partie du 6^{ème} Rapport d'Évaluation du GIEC parue au mois d'août 2021 est interpellante et nous rappelle une fois de plus l'urgence d'agir !

Afin de respecter l'Accord de Paris sur le Climat et ses objectifs, nous devons absolument réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050. L'objectif européen étant en premier lieu la réduction des émissions de CO2 de 55% d'ici 2030 (par rapport à 1990).

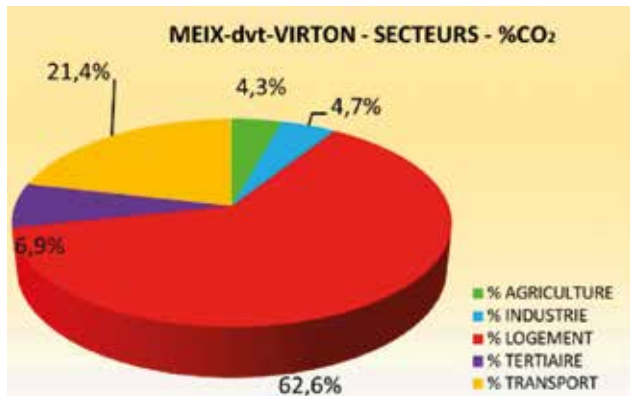
Le graphique ci-dessous illustre l'énergie consommée en Belgique par vecteur, les émissions de CO2 afférentes et l'objectif à atteindre pour 2030. On peut dès lors constater que nos émissions sont très en rapport avec notre consommation de pétrole.



Comme beaucoup de communes rurales, la Commune de Meix-devant-Virton est très dépendante des produits pétroliers, tant pour le chauffage des logements que pour le transport des biens et des personnes. Les

émissions de CO2 liées à ces deux paramètres représentent environ 80% du total des émissions de CO2 de la commune.

Nous sommes conscients qu'il sera difficile d'atténuer notre dépendance aux produits pétroliers sans entreprendre des chantiers d'importance. Cependant, nous avons le choix de diminuer nos émissions de manière subie ou de manière volontaire.



Il existe plusieurs leviers d'action que nous pouvons mettre en œuvre de façon individuelle et/ou collective, dans notre vie de tous les jours pour diminuer notre impact. Afin de vous éclairer quant à la multitude d'actions petites ou grandes que vous pouvez mettre en œuvre, nous avons mis en ligne sur le site internet communal (www.meix-devant-virton.be) une page spécialement dédiée à la thématique Énergie-Climat. Cette page se trouve sous l'onglet « Environnement ».

Sur cette page qui se veut évolutive, vous pourrez retrouver un condensé d'informations et de liens en rapport avec les questions énergie et climat.

Les thématiques abordées pour l'instant sont Zéro carbone – habitat, Zéro déchet, Alimentation, Mobilité et Nature & Biodiversité. Ces thématiques portent principalement sur des actions individuelles à la portée de toutes et tous. D'autres thématiques, nous l'espérons, viendront compléter cette page à l'avenir.

Il est évident que chaque petit geste compte et a toute son importance !!!

« Il y aura plus de changements – sociaux, économiques et politiques – dans les vingt ans à venir que dans le siècle passé. »
Dennis Meadows

TOURISME

PARC NATUREL DE GAUME UNE MARQUE POUR LA GAUME

La signature de la convention de gestion des panneaux touristiques en Gaume mise en place par la Maison du tourisme de Gaume et le Parc naturel de Gaume a eu lieu le 17 juin 2021. Cette action rentre dans le cadre du projet Gaume Créative – Marque Gaume qui a pour objectif de promouvoir de manière cohérente la promotion touristique sur le territoire et d'être représentative de l'identité gaumaise. Cette signature marque un point de départ pour mener conjointement avec l'ensemble des acteurs du territoire, des actions touristiques durables en Gaume.

Merci aux communes de Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Chiny, Aubange, Virton, Saint-Léger, Tintigny, Rouvroy, Etalle et aux S.I. du territoire pour leur participation et leur confiance.





Pascal FRANCOIS

Bourgmestre

*Administration générale –
Gestion du personnel –
Travaux publics – Patrimoine –
Urbanisme – Aménagement
du territoire – Etat civil –
Cimetières – Prévention –
Police – Services de secours –
Economie – Commerce – PME*

Rue des Roses, 21
6769 Meix-devant-Virton
✉ pascal.francois@
meix-devant-virton.be
☎ 063/57 62 25
📱 0473/99 89 55

Bruno WATELET

**1^{er} Echevin et Membre au
Conseil de police**

*Enseignement, Agriculture –
Eaux et Forêts – Chasses –
Fabrique d'églises –
Environnement*

Route de Meix, 15
6769 Gérouville
✉ bruno.watelet@gmail.com
☎ 063/57 70 65
📱 0472/50 00 80

Michaël WEKHUIZEN

**2^{ème} échevin et Président de
la Maison du Tourisme de
Gaume**

*Tourisme – Culture – Sports –
Jeunesse – Mobilité –
Energie et Climat*

Rue de Gérouville, 97
6769 Meix-devant-Virton
✉ michael.wekhuizen@
hotmail.com
📱 0478/52 47 41

Colette ANDRIANNE

3^{ème} Echevine

*Communication – Bulletin
communal – Site internet –
Accueil (cadre de vie, qualité
des services, ...) – Petite en-
fance – Accueil Temps Libre –
Finances communales*

Rue de la Trembloie, 11
6769 Meix-devant-Virton
✉ colette.andrianne@
skynet.be
☎ 063/57 91 06
📱 0472/21 04 29

Patricia RICHARD

**Conseillère communale
et Présidente du CPAS**

*Affaires sociales
Aînés*

Rue Grandchamps, 38
6769 Villers-la-Loue
✉ richard.patricia21@
gmail.com
📱 0472/12 66 94

Marc GILSON

Conseiller communal

Rue du Pargé, 6
6769 Meix-devant-Virton
✉ marc.gilson@scfg.be
☎ bureau : 063/57 23 29
📱 0476/91 89 14

Catheline HAYERTZ

Conseillère communale

Santé
Rue Guinguette, 24
6769 Sommethonne
✉ davidmaillieux@skynet.be

Philippe BRYNAERT

Conseiller communal

Vieille Rue, 182
6769 Gérouville
✉ phb1707@gmail.com
📱 0474/43 68 84

Arnaud INGLEBERT

Conseiller communal

Rue de Gérouville, 59
6769 Meix-devant-Virton
✉ arno.inglebert@yahoo.be
📱 0499/31 65 09

Caroline HANUS

Conseillère communale

Rue des Roses, 4
6769 Meix-devant-Virton
✉ hanuscaroline@hotmail.be
📱 0496/11 94 00

Rose-Marie THIBE

Conseillère communale

Rue des Douards, 22
6769 Gérouville
✉ rose-marie.thibe@gmx.com
📱 0498/83 15 01

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Rappel aux différents acteurs de la commune :

**Vos communiqués doivent impérativement
nous parvenir pour
le 1^{er} juin 2022 au plus tard !**

Renseignements :

Colette ANDRIANNE

0472/21 04 29

colette.andrienne@skynet.be

Karl GOFFINET

063/57 80 51

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

